
NORME INTERNATIONALE 3426

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Soufre à usage industriel — Détermination de la perte de masse à 80 °C

Sulphur for industrial use — Determination of loss in mass at 80 °C

Première édition — 1975-07-01

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

CDU 661.21 : 531.751

Réf. n° : ISO 3426-1975 (F)

Descripteurs : soufre, analyse chimique, essai, essai à haute température, mesurage, perte de masse.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 3426 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 47, *Chimie*, et soumise aux Comités Membres en février 1974.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	France	Pologne
Allemagne	Hongrie	Roumanie
Autriche	Inde	Royaume-Uni
Belgique	Irlande	Suisse
Bulgarie	Israël	Thaïlande
Chili	Italie	Turquie
Égypte, Rép. arabe d'	Nouvelle-Zélande	U.R.S.S.
Espagne	Pays-Bas	Yougoslavie

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé le document.

Soufre à usage industriel — Détermination de la perte de masse à 80 °C

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie une méthode de détermination de la perte de masse à 80 °C du soufre à usage industriel.

2 PRINCIPE

Dessiccation d'une prise d'essai en étuve à 80 °C et détermination par pesée de la perte de masse qui en résulte.

3 APPAREILLAGE

Matériel courant de laboratoire, et

3.1 Vase à peser, de diamètre 75 mm environ et de hauteur 30 mm environ, muni d'un couvercle.

3.2 Étuve électrique, réglable à 80 ± 2 °C.

4 ÉCHANTILLONNAGE

Appliquer les modalités décrites dans l'ISO . . . 1)

L'échantillon pour laboratoire doit avoir une granulométrie inférieure à 6 mm.

5 MODE OPÉRATOIRE

5.1 Prise d'essai

Peser, à 0,001 g près, 50 g environ de l'échantillon pour laboratoire, dans le vase à peser (3.1) préalablement séché à l'étuve (3.2) réglée à 80 ± 2 °C, durant 2 h, refroidi en dessiccateur et taré à 0,001 g près.

5.2 Détermination

Procéder selon l'une des deux techniques suivantes :

- séchage durant 16 h;
- séchage jusqu'à masse constante, sans toutefois que la durée totale du séjour à l'étuve dépasse 16 h.

Dans le premier cas, laisser séjourner durant 16 h, à l'étuve (3.2) réglée à 80 ± 2 °C, le vase à peser avec son contenu, son couvercle, ainsi qu'un verre de montre dont le diamètre

est légèrement supérieur à celui du vase à peser. Après séchage, poser le verre de montre sur le vase à peser et porter le tout dans un dessiccateur. Après refroidissement, fermer le vase à peser avec son couvercle et le repeser à 0,001 g près.

Dans le deuxième cas, laisser séjourner durant 3 h environ, à l'étuve (3.2) réglée à 80 ± 2 °C, le vase à peser avec son contenu, son couvercle, ainsi qu'un verre de montre dont le diamètre est légèrement supérieur à celui du vase à peser. Après séchage, poser le verre de montre sur le vase à peser et porter le tout dans un dessiccateur. Après refroidissement, fermer le vase à peser avec son couvercle et le repeser à 0,001 g près. Répéter ces opérations jusqu'à masse constante, c'est-à-dire jusqu'à ce que deux pesées consécutives ne diffèrent pas de plus de 0,005 g.

Si la masse constante n'est pas obtenue après une durée de séchage de 16 h selon cette deuxième technique, noter la masse correspondant à la dernière pesée.

6 EXPRESSION DES RÉSULTATS

La perte de masse, exprimée en pourcentage en masse, est donnée par la formule

$$\frac{m_1}{m_0} \times 100$$

où

m_0 est la masse, en grammes, de la prise d'essai (5.1), avant dessiccation;

m_1 est la perte de masse, en grammes, après dessiccation.

7 PROCÈS-VERBAL D'ESSAI

Le procès-verbal d'essai doit contenir les indications suivantes :

- a) référence de la méthode utilisée;
- b) résultats, ainsi que la forme sous laquelle ils sont exprimés;
- c) compte rendu de tous détails particuliers éventuels relevés au cours de l'essai;
- d) compte rendu de toutes opérations non prévues dans la présente Norme Internationale, ou facultatives.

1) En préparation.